



Le Saint-Siège

DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II À UNE DÉLÉGATION PARLEMENTAIRE DU LIBAN

Vendredi, 29 mars 1985

*Monsieur le Président,
Messieurs les Députés,*

J'éprouve une satisfaction particulière à pouvoir vous rencontrer, vous Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale du Liban, ainsi que le groupe des distingués Députés qui vous accompagne.

A travers vous, ce matin, j'ai le sentiment de parler, une fois encore, à tous les Libanais que vous représentez en tant qu'investis de la charge parlementaire.

Je pense que notre rencontre revêt une grande signification en même temps qu'elle peut fournir matière à réflexion. Vous savez bien avec quelle attention et quelle sollicitude le Saint-Siège suit les événements - hélas trop souvent douloureux - de votre pays, tout en cherchant à encourager le moindre signe qui, refusant la logique des oppositions et des antagonismes, pourrait faire entrevoir une espérance de paix.

Digne d'être souligné me paraît le fait que votre groupe est dirigé par le Président de l'Assemblée Nationale et composé de représentants de presque toutes les forces politiques et familles spirituelles du Liban.

Le caractère pluraliste de cette délégation est pour moi, en effet, un motif d'espérance. Vous avez voulu venir tous ensemble exposer au Pape les attentes de la majorité du peuple libanais. Du plus profond du cœur, alors que j'accueille votre démarche, je désire formuler le vœu que, comme vous vous exprimez ici de manière unie et solidaire, de même toutes les communautés ethniques et religieuses auxquelles vous appartenez et que vous représentez partagent vos sentiments et

soient résolument disposées à s'entendre et à collaborer.

Comme vous, Messieurs, je suis bien conscient qu'après tant d'années de guerre, il n'est pas facile de dégager le chemin menant à l'entente et au respect mutuel.

Il n'est pas facile non plus de réprimer tant de douloureux souvenirs toujours susceptibles malheureusement d'engendrer et d'alimenter des attitudes intransigeantes.

Il n'est pas facile encore d'accepter l'autre tant que subsiste la crainte du présent comme du futur quant à sa propre vie comme à celle de sa communauté. Je suis également conscient qu'il n'est guère facile d'éviter la tentation du découragement.

Tout cela est difficile, certes, mais pas impossible! Rien n'est irréparable si - comme je l'écrivais dans la Lettre du 1er mai 1984 à tous les Libanais - chaque citoyen conserve une confiance fondamentale en l'homme et un amour sincère envers la patrie. Tous les Libanais, je le sais, sont attachés à l'histoire de leur pays et savent surtout se tourner avec foi vers l'Unique Créateur, Dieu de l'Amour et de la Paix.

En tant que représentants des diverses communautés et régions libanaises et appartenant à l'Assemblée Nationale, vous êtes, Messieurs, en quelque sorte le symbole même de l'unité de votre pays: garants de ses institutions, qui ont pour tâche de promouvoir la justice comme la concorde en faveur de tous. Il s'agit là d'une grande responsabilité, spécialement quand les événements et la violence étouffent les sentiments qui devraient inspirer la vie sociale et risquent de saper les fondements mêmes des institutions de la nation. Mais là encore, je le répète, la tâche n'est pas irréalisable tant que subsiste en vous et en ceux que vous représentez le désir commun de reconstruire une patrie libre d'ingérences extérieures, unie autour des légitimes autorités et dans laquelle les droits, les traditions et les particularités de chaque communauté soient réciproquement reconnus et respectés.

Le respect de ces droits, qui doit constituer l'originalité de l'identité libanaise, tient grandement à cœur au Saint-Siège. Il a souvent rappelé, comme vous le savez, à tous les Libanais les exigences d'une fraternité authentique, tout en invitant chacun à savoir faire prévaloir les valeurs qui unissent et permettent de vivre ensemble de manière pacifique et profitable, en consentant aux renoncements nécessaires.

Les extrémismes, les revendications exagérées, l'usage de la force, l'insensibilité face à la souffrance, aux besoins et aux droits d'autrui ne pourraient qu'engendrer de nouvelles violences qui conduiraient inévitablement à l'oppression physique ou psychologique de concitoyens qui, en dépit des circonstances, demeurent toujours des frères.

Je suis convaincu qu'aucun Libanais digne de ce nom ne veut cela. Les Libanais d'aujourd'hui

devront répondre aux générations à venir, devant l'histoire, de leur volonté effective d'entente comme de l'authenticité de leur amour envers leur patrie.

*Monsieur le Président,
Messieurs les Députés,*

C'est à vous que je confie ces réflexions inspirées par l'amour profond que je nourris envers votre pays et par les souffrances de vos concitoyens. Je suis persuadé que, conscients comme vous l'êtes de votre responsabilité de Libanais et d'hommes politiques, vous n'épargnerez aucun effort pour promouvoir, avec l'appui de tous ceux qui détiennent quelque pouvoir de décision, le bien du Liban.

Je vous prie de porter à vos collègues de l'Assemblée Nationale, aux responsables religieux et politiques de vos communautés et à tous vos concitoyens l'invitation du Pape à ne jamais perdre l'espérance, pour être toujours mieux à même d'édifier patiemment un dialogue constructif, fondement de la confiance mutuelle et de la paix civile. Assurez-les tous que dans ce chemin ardu le Pape est avec eux.

Dans ces sentiments, j'invoque sur le Liban et sur chaque Libanais la Bénédiction du Dieu Tout-Puissant.

© Copyright 1985 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana